

15 mars 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD
D'ESTAING A L'OCCASION DE LA
PRESENTATION DES LETTRES DE
CREANCE DE SON EXCELLENCE M. JOHN
VIVIAN SCOTT, AMBASSADEUR DE
NOUVELLE-ZELANDE, PALAIS DE
L'ELYSEE, JEUDI 15 MARS 1979

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - NEO-ZELANDAISES `

- MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

- C'EST AVEC PLAISIR QUE JE RECOIS LES LETTRES PAR LESQUELLES SA MAJESTE LA REINE ` ELIZABETH II ` VOUS ACCREDITE AUPRES DE MOI-MEME ET DU GOUVERNEMENT FRANCAIS EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DE NOUVELLE-ZELANDE.

- LA DISTANCE GEOGRAPHIQUE QUI SEPRE NE CONDUIR PAS LA NOUVELLE-ZELANDE ET LA FRANCE A OUBLIER LES LIENS DE SOLIDARITE QUI LES UNISSENT DE LONGUE DATE. CES LIENS SONT CEUX D'UNE CULTURE COMMUNE ET D'UNE AMITIE RENFORCEE PAR LA FRATERNITE D'ARMES QUI A RASSEMBLE NOS DEUX PEUPLES DANS UN MEME COMBAT POUR L'INDEPENDANCE ET LA LIBERTE, AU-COURS DES DEUX GUERRES MONDIALES.

- CES LIENS SONT AUSSI CEUX DU VOISINAGE PUISQUE LA FRANCE EST, PAR SES TERRITOIRES DU PACIFIQUE, L'UN DES PAYS LES PLUS PROCHES DU VOTRE. CES DERNIERES ANNEES ONT ETE MARQUEES PAR UNE PROGRESSION SENSIBLE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET CULTURELLES ENTRE LA NOUVELLE-ZELANDE ET NOS TERRITOIRES DE NOUVELLE-CALEDONIE ET DE POLYNESIE, ET PAR L'INSTAURATION D'UN DIALOGUE CONFIAIT ET FRUCTUEUX DE NOS REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES DE COOPERATION REGIONALE.

- LA FRANCE S'EN FELICITE ET SOUSCRIT PLEINEMENT AU VOEU EXPRIME PAR VOTRE GOUVERNEMENT : CONSCIENT DE LA SOLIDARITE D'INTERET ET DE RESPONSABILITES QUE CREE NOTRE COMMUNE APPARTENANCE A L'OCEANIE, LE GOUVERNEMENT FRANCAIS SOUHAITE, COMME LE VOTRE, UN RENFORCEMENT DE NOTRE COOPERATION EN_FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA REGION

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - NEO-ZELANDAISES `

- AINSI GAGNENT EN SUBSTANCE DES RELATIONS D'ESTIME ET D'AMITIE QUE NE SAURAIENT ATTEINDRE DES DIFFICULTES PASSAGERES. CELLES-CI, LORSQU'ELLES SURVIENNENT, DOIVENT AU CONTRAIRE NOUS INCITER A APPROFONDIR NOTRE COMPREHENSION MUTUELLE ET A INTENSIFIER NOTRE DIALOGUE, QU'IL S'AGISSE PAR EXEMPLE DU DESEQUILIBRE MARQUE DE NOS ECHANGES COMMERCIAUX OU DES RAPPORTS ENTRE LA NOUVELLE-ZELANDE ET LA COMMUNAUTE EUROPEENNE. C'EST BIEN DANS CETTE VOIE POSITIVE QUE NOUS NOUS SOMMES ENGAGES, AINSI QU'EN TEMOIGNENT LES NOMBREUSES VISITES DE HAUT NIVEAU QUI ONT MARQUE NOS RELATIONS CES DERNIERES ANNEES.

- C'EST DONC SOUS LE SIGNE D'UNE COOPERATION RENFORCEE QUE DEVRAIT SE DEROULER, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, VOTRE MISSION EN FRANCE. JE PUIS VOUS ASSURER QUE VOUS TROUVEREZ AUPRES DE MOI ET DU GOUVERNEMENT FRANCAIS TOUT L'APPUI QUE VOUS POUVEZ DESIRER POUR LA MENER A BIEN.

- VEUILLEZ, JE VOUS PRIE, TRANSMETTRE A SA MAJESTE LA REINE DE NOUVELLE-ZELANDE ` ELIZABETH II ` ET A SON GOUVERNEMENT, AINSI QU'AU PEUPLE NEO-ZELANDAIS LES VOEUX TRES SINCERES QUE JE FORME POUR LEUR HEUREUX AVENIR

-\